



Annexe

A8 | Dépassements de crédits / crédits supplémentaires du compte de résultat

Selon l'art. 9 du Rfin, le Conseil général doit approuver tous les objets dont le dépassement excède 20% du crédit budgétaire concerné et à condition que le montant du crédit supplémentaire soit au maximum de CHF 50'000.-.

Compte	Désignation	Crédit budgétaire	Comptes annuels	Dépassement	Justification	Crédit supplémentaire	o/d/e/w	Compétence	Date de décision
0220.3158.02	Licences et maintenance (Nexan)	33'000.00	42'301.50	9'301.50	Acquisition de nouvelles licences cyber afin d'améliorer la sécurité informatique de l'Administration et souscription à des campagnes de formation pour le personnel.	9'301.50	o	CG	20.04.2026
2170.3144.01	Entretien bâtiment	15'000.00	24'323.65	9'323.65	Contrôle OIBT et nécessité de planifier des interventions de remise en état. Contrôle des fenêtres suite à des défauts de fermetures.	9'323.65	e	CG	20.04.2026
2186.3010.01	Traitement du personnel	127'200.00	155'762.30	28'562.30	Personnel AES impliqué dans les réflexions de la nouvelle structure. Sous-estimation budgétaire du temps horaire du personnel.	28'562.30	e	CG	20.04.2026
3411.3101.01	Matériel et fourniture piscine	10'000.00	19'036.50	9'036.50	Renouvellement du stock de cartes SkiData et des fournitures d'entretien.	9'036.50	e	CG	20.04.2026
3411.3120.03	Eau et épuration	42'750.00	55'344.67	12'594.67	Modification de la périodicité de facturation de l'eau. L'exercice 2025 contient 20 mois de consommation.	12'594.67	e	CG	20.04.2026



Annexe

A8 | Dépassements de crédits / crédits supplémentaires du compte de résultat

Selon l'art. 9 du Rfin, le Conseil général doit approuver tous les objets dont le dépassement excède 20% du crédit budgétaire concerné et à condition que le montant du crédit supplémentaire soit au maximum de CHF 50'000.-.

Compte	Désignation	Crédit budgétaire	Comptes annuels	Dépassement	Justification	Crédit supplémentaire	o/d/e/w	Compétence	Date de décision
6150.3141.03	Déblaiement et sablage hivernal	100'000.00	115'797.00	15'797.00	Dépendance météorologique et aux chutes de neige.	15'797.00	e	CG	20.04.2026
7410.3142.03	Entretien ouvrages liés aux intempéries	0.00	29'833.30	29'833.30	Poursuite/finalisation des travaux liés à la crue du 14.11.2023 (est présenté la charge nette = charges - produits)	29'833.30	e	CG	20.04.2026
9630.3431.02	Entretien bâtiments divers	1'000.00	13'690.45	12'690.45	Remplacement de la fosse au Commun Loué (nécessité sanitaire) et réfection de logements locatifs suite aux départs de locataires.	12'690.45	e	CG	20.04.2026

Légende : o = dépenses ordinaires | d = dépenses urgentes | e = dépenses ponctuelles | w = dépenses annuelles récurrentes (liées)